

Cahier des charges Prestataire

Programme d'accompagnement Security by Design 2024/2025

Soutenu par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

1. Le contexte :

La digitalisation entraîne inexorablement de nouveaux risques et menaces sur les produits et processus industriels. Les fortes projections du nombre d'objets connectés à destination du grand public nécessitent également la prise en compte de tous les risques inhérents à ces objets et à leur utilisation.

Le Cyber Security Act, règlement européen en application, et le futur Cyber Resilience Act donnent le cadre de référence pour une harmonisation à échelle européenne des règles de cybersécurité.

Avec le soutien financier de la Région Sud, SCS souhaite accompagner ses entreprises membres sur le sujet de la Security by design afin de leur permettre d'évaluer le niveau de sécurité de leurs produits actuels et de rehausser le niveau de sécurité des produits futurs, préparant ainsi la conformité au cadre législatif européen ou à une certification sécuritaire le cas échéant.

Ce programme a déjà été réalisé entre 2021 et 2023 avec 9 sociétés accompagnées. Il sera reconduit pour 7 sociétés en 2024 et 2025.

Ce programme comportera deux volets :

- des actions de sensibilisation qui seront réalisées en 2024 et 2025 ;
- la mise en place d'un programme d'accompagnement individuel, dédié aux TPE/PME qui souhaitent évaluer le niveau de sécurité de leurs produits et intégrer de la sécurité dans leurs produits dès la conception.

2. Périmètre et objectif :

Le programme que nous souhaitons réaliser est destiné aux dirigeants d'entreprises et direction R&D, direction innovation et technique :

- adhérentes de SCS ;
- toute entreprise TPE/PME, concevant des produits ou solutions numériques/photoniques, avec un besoin de sécurité numérique et de protection important dans leurs produits hardware et software (nouveau produit ou nouvelle version).

Nous souhaitons accompagner **7** TPE/PME et sensibiliser **60** entreprises

ASSOCIATION POLE SCS | Place Paul Borde - 13790 Rousset | Business Pôle Allée Pierre Ziller - 06560 Valbonne Sophia Antipolis
SIREN 488 564 857 – TVA FR 42 488 564 857



3. Cadre et durée pré-établie d'intervention :

Le programme a été dimensionné avec les services de la région et devra couvrir les sujets suivants en fonction des besoins des entreprises :

- Des sessions de sensibilisation afin d'informer et présenter le périmètre de la Security by Design et ses implications, enjeux
- Un rappel des principes et méthodes de développement « Security by Design » ;
- Une analyse/audit des solutions existantes de l'entreprise et de leur niveau de sécurité notamment au regard des directives RGPD/ePrivacy et Cybersecurity Act ;
- Une présentation des différentes possibilités d'améliorer et d'injecter un niveau de sécurité suffisant dans les solutions et en ligne avec les directives RGPD/ePrivacy et CyberSecurity Act ;
- Un accompagnement conseil à la rédaction du cahier des charges fonctionnel permettant de mettre en œuvre le développement avec le niveau de sécurité déterminé par l'analyse des solutions existantes ;
- Le cas échéant, un accompagnement conseil à la mise en place d'une cible de certification et des actions à entreprendre ;
- Le suivi de la réalisation du projet.

Les sessions de sensibilisation sont au nombre de 4 (2 par an) d'un format Webinaire ou réunion physique sur une durée de 1h30 à 3h00.

La durée de l'accompagnement individuel est fixée à 9 jours (maximum) en présentiel et non présentiel, rapport d'accompagnement compris.

4. Profil de candidat attendu :

Le prestataire devra être une société experte reconnue et avec des compétences fortes dans le domaine du conseil et de l'audit de cybersécurité à la fois hardware et software. Il devra soit être lui-même dirigeant de sa propre structure d'accompagnement ou faire partie d'un cabinet ou entreprise reconnue dans ce domaine.

5. Contenu de la réponse attendue :

Pour les sessions collectives de sensibilisation, le prestataire devra proposer un agenda et les grandes lignes du contenu permettant de présenter le périmètre et les enjeux de la Security by Design.

Pour les accompagnements individuels, le prestataire devra proposer une méthodologie et une trame d'audit individuel personnalisé adapté pour une TPE ou PME du numérique ou de la photonique/imagerie, ainsi qu'une trame d'accompagnement à la constitution du cahier des charges fonctionnel.

Cette méthodologie devra être éprouvée auprès de références de petites entreprises du numérique. La méthodologie devra prioritairement se baser sur des méthodes reconnues par l'ANSSI et en ligne avec les directives RGPD/ePrivacy et CyberSecurity Act .

De plus, le candidat proposera un livrable de synthèse d'audit et d'accompagnement permettant une compréhension facile et aisée par l'entreprise.

Le dossier remis devra préciser au minimum :

- L'agenda et grandes lignes du contenu de la session de sensibilisation
- La/les méthodologies proposées, trame d'audit et autres livrables
- La trame du rapport synthétique
- Les supports utilisés pour mener la mission
- Les CV du ou des intervenants
- La confirmation de la disponibilité d'intervention à partir du mois de mai 2024
- Les références clients dans les domaines de la sécurité pour des entreprises du numérique ou photonique couvertes par SCS
- Le coût global de l'offre et le coût par entreprise accompagnée, **frais de déplacement inclus en région le cas échéant**
- L'engagement de pouvoir intervenir dans toute la Région Sud (84/13/83/06 en priorité).

Information complémentaire sur le programme :

Idéalement, les accompagnements individuels seront réalisés en partie en présentiel dans les locaux de l'entreprise et en non présentiel pour la réalisation des livrables.

6. Processus et critères d'évaluation des dossiers

Les réponses sont attendues pour le 2 avril 2024 au plus tard par email adressé à stephanie.schohn@pole-scs.org.

Le processus d'évaluation sera le suivant :

- 1^{ère} évaluation sur dossier de candidature pour une présélection de 3 à 4 prestataires ;
- Audition des partenaires présélectionnés entre le 15 et 26 avril 2024 à Rousset ou en visioconférence sous forme d'interview de 45mn ;
- Sélection de 2 prestataires pour contractualisation au plus tard le 10 mai 2024.

ASSOCIATION POLE SCS | Place Paul Borde - 13790 Rousset | Business Pôle Allée Pierre Ziller - 06560 Valbonne Sophia Antipolis
SIREN 488 564 857 – TVA FR 42 488 564 857



La présélection, l'audition et la sélection finale seront réalisés par SCS et la région Sud.

Cette évaluation sera basée sur l'étude des critères suivants :

- ✓ La qualité technique de la réponse proposée
- ✓ L'expertise sur les méthodologies proposées
- ✓ La connaissance et l'expertise sur les métiers du numérique et/ou photonique
- ✓ L'expérience de ce type de mission auprès de petites entreprises
- ✓ Le nombre et la qualité des références clients
- ✓ Le prix et conditions proposés
- ✓ La certification PASSI serait un plus

Il est prévu de lancer officiellement le programme en mai 2024 et les premiers accompagnements pourraient démarrer dès juin 2024.